Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260407-2026_05_BP-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LASSY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **7 avril à 19h30**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LASSY, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier LE CHÉNÉCHAL, président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 16

Étaient présents ; Mme Véronique LEDUC, Mme Alexandra SAPIN, M. Hugues MOULARD, M. Jean-Yves BOURDEVERRE, Mme Céline DELGADO, Mme Marie MABILLE, M. François LE MERLUS, M. Gérard LEGEAY. Mme Jacqueline COURTEL, Mme Juliette COLOMBEL, Mme Laetitia BLOMMAERT, M. Bruno GANDON, M. Patrick GEFFARD, M. Eric LABILLOYE.

ABSENTS ayant donné procuration : Mme Nathalie CUNY a donné procuration à Mme LEDUC

ABSENTS : Mme Anne-Cécile GALLERAND,

SECRÉTAIRE Mme Véronique LEDUC

2026.05 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu les articles L 2311-1, L2312-1 et suivants du CGCT relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget CCAS,

Considérant le projet du budget primitif de l'exercice 2025 du budget CCAS présenté par le Président, soumis au vote.

Section de fonctionnement :

En section de fonctionnement, **les dépenses et les recettes totales s'élèvent à 5 386.92 €.** Les principaux chapitres du budget primitif de la commune se résument ainsi :

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260407-2026_05_BP-DE

Recettes

Chapitres - Libellés	Montants en €
R002 – Résultat de fonctionnement reporté	2 761.92 €
70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses	125.00 €
75 – Subventions de fonctionnement du CCAS/CIAS	2 500.00 €
RECETTES DE L'EXERCICE	5 386.92€

Dépenses

Chapitres - Libellés	Montants en €
011 - Charges à caractère général	4 286.92 €
012 – Charges de personnel	
65 – Autres charges de gestion courante	1 100.00 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	**5 386,92 €**

Section d'investissement :

Aucune dépense et recette ne sont prévues en section d'investissement.

A l'issue de la présentation, le Conseil d'Administration est invité à voter le budget primitif de l'année 2026 au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S., après délibération, à l'unanimité des membres, décide :

✓ De voter pour la section de fonctionnement du budget 2026 du C.C.A.S. de la commune de LASSY s'équilibrant à hauteur de 5 386.92 € ;
✓ De voter pour la section d'investissement du budget du C.C.A.S. de la commune de LASSY s'équilibrant à hauteur de 0.00 €.

Pour extrait conforme,
En Mairie de LASSY, le 10 avril 2026,
Le Président du CCAS,
Monsieur Didier LE CHÉNÉCHAL

